

Projet « CrealInnovation »

Appel à participation des entreprises

Cahier des charges

1. Introduction

« CrealInnovation » est un projet européen dont l'objectif principal est d'aider les micro, petites et moyennes entreprises (PME) à **développer de nouveaux produits / services durables et innovants grâce à des méthodes et processus créatifs.**



Considérée à l'origine comme une capacité innée possédée par certains, le développement des technologies, des connaissances, des neurosciences et de la sociopsychologie a permis de déterminer que la capacité créatrice, si elle est stimulée et développée au moyen de méthodes et de processus spécifiques, permet d'enrichir les compétences et la facilité à générer des idées novatrices, tant chez les particuliers que dans les groupes de travail hétérogènes.

L'objectif final est d'aider les PME à renforcer leur compétitivité en expérimentant et en apprenant le processus de création afin de générer de nouvelles idées. En particulier, le projet vise à stimuler l'innovation, le développement de produits/ services durables ou l'amélioration de procédures et processus internes.

D'une durée de 30 mois, le projet est cofinancé par le programme de coopération territoriale européenne de la région méditerranéenne (INTERREG MED). Il est mené par 9 organismes partenaires :

- CCIAA VT - Chambre de Commerce et d'Industrie de Viterbe – Chef de file (Italie)
- UAlg - Université de l'Algarve (Portugal)
- CERTH - Centre de Recherche et de Technologie Hellas (Grèce)
- BCC - Chambre Officielle de Commerce, d'Industrie, de Services et de Navigation de Barcelone (Espagne)
- SRC BISTRA PUTJ - Centre de Recherche Scientifique Bistra Ptuj (Slovénie)
- UNIZG-FER - Faculté d'Ingénierie Electrique et Informatique de l'Université de Zagreb (Croatie)
- CCI du Gers - Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers (France)
- SERDA - Agence de Développement de la Région Economique de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
- DDSME - Ministère de l'Economie (Monténégro)

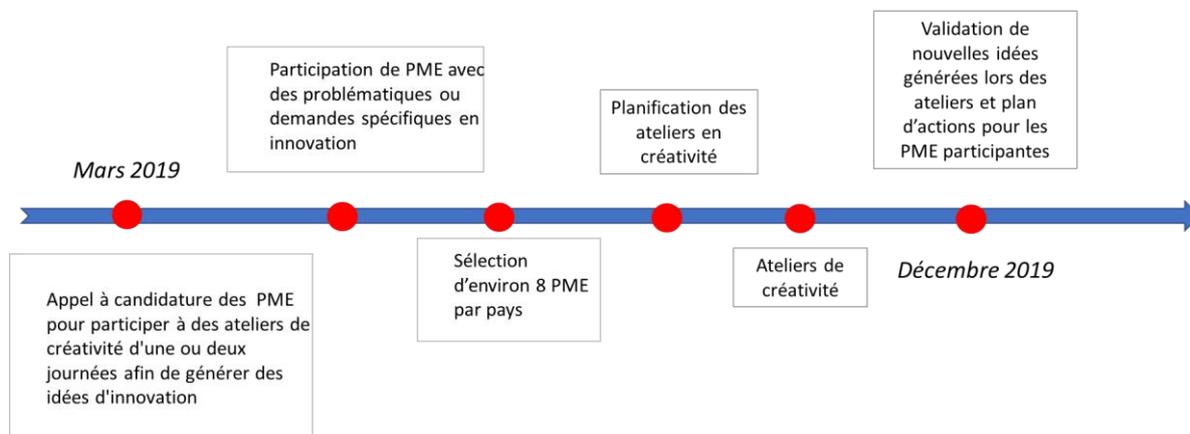
Le projet offre aux PME l'occasion de se faire accompagner **gratuitement** par des experts en créativité pour l'innovation, suivant un parcours de courte durée (**une ou deux journées d'ateliers**) dans lequel elles apprendront les bases du processus créatif et certaines techniques utilisées pour générer des

idées innovantes afin de résoudre leurs problèmes, ou pour saisir les opportunités d'innovation pour leur entreprise.

À la fin du processus de création, les PME auront généré des solutions innovantes à leurs problématiques ou de nouvelles idées d'affaires pour saisir les vraies opportunités de marché.

Les partenaires du projet souhaitent associer au moins 72 micro, petites et moyennes entreprises au projet, soit 8 PME par partenaire / pays (8 PME / partenaire * 9 partenaires = 72 PME). Ces entreprises participeront à des ateliers de créativité au niveau local et / ou transnational afin de développer des idées commerciales innovantes qui conduiront à la création de nouveaux produits / services durables ou à des procédures et processus internes plus efficaces. Les ateliers seront animés par des experts externes spécialisés dans la créativité et l'innovation.

La durée du projet est de 30 mois et les ateliers de créativité auront lieu en 2019.¹



CrealInnovation s'adresse aux PME situées en Italie, au Portugal, en Grèce, en Espagne, en Slovénie, en Croatie, en France, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro (la liste complète des zones éligibles figure dans l'article 4). Selon [la définition de la Commission européenne](#), les PME peuvent être des micro, petites ou moyennes entreprises prêtes à développer de nouvelles idées en appliquant des méthodes de créativité.

Une phase de recherche et de recrutement d'entreprises est prévue à partir de mars 2019. Les partenaires procéderont à la sélection des entreprises participantes sur la base de critères transparents et pertinents (cf article 7). Chaque partenaire sélectionnera environ 8 entreprises qui bénéficieront d'accompagnements individuels et ateliers en créativité pour faire émerger de nouvelles idées pour leur entreprise.

¹ Dans la mesure du possible, certains ateliers pourront avoir lieu jusqu'à la fin du projet (juillet 2020).

2. Objet de l'appel à candidatures

Le présent appel vise à sélectionner les entreprises qui participeront **gratuitement** aux activités du projet Crealnovation et plus précisément aux ateliers de créativité, afin de générer de nouvelles idées d'entreprise pour le développement d'innovations.

Le projet Crealnovation est un projet pilote. Cette phase pilote est basée sur au moins **36 ateliers nationaux et 3 ateliers transnationaux en créativité**. Chaque atelier national de créativité impliquera une ou deux PME du même pays, tandis que l'atelier transnational de créativité impliquera trois PME de différents pays afin qu'elles développent conjointement de nouvelles idées innovantes.

Les partenaires prévoient la sélection d'au moins 72 PME au total. Environ 8 entreprises seront sélectionnées par la CCI du Gers pour qu'elles bénéficient d'un accompagnement en créativité. La CCI prévoit également la participation d'une entreprise à un atelier transnational de créativité.

Cet appel précise les critères d'éligibilité pour la sélection des entreprises, la description des services qui seront proposés aux entreprises lors de l'accompagnement en créativité, ainsi que les responsabilités que les entreprises doivent prendre en compte lors de la demande de participation au projet Crealnovation.

Cet appel établit les règles de participation et le meilleur scénario pour maximiser les résultats de l'atelier de créativité.

3. Accompagnements et ateliers de créativité : objectifs, activités et règles de participation

Crealnovation est un projet pilote à grande échelle visant à mettre en place des laboratoires de créativité afin de renforcer la capacité d'innovation des PME. Diverses actions sont prévues pour atteindre cet objectif. Une de ces actions est l'organisation d'ateliers de créativité. Ils seront organisés et animés par des experts externes en créativité et innovation au niveau national et transnational.

Objectifs des ateliers en créativité :

- **Générer une ou plusieurs nouvelles idées innovantes et durables pour les PME participantes dans chaque atelier.**
- Permettre aux PME et autres participants aux ateliers d'apprécier la force de la créativité en tant que processus structuré² pour générer de nouvelles idées d'affaires.
- Guider les participants vers l'innovation durable (économique, environnementale et sociale) en utilisant le modèle Ciset développé par le projet Crealnovation au début de l'atelier et à la fin de celui-ci pour évaluer la durabilité des idées générées au cours de l'atelier.
- Développer un réseau de PME, de managers, d'étudiants et d'autres parties prenantes afin de renforcer la collaboration entre eux.

² (Creative Solution Finding-CSF, Creative Problem Solving-CPS, FOURSIGHT, Perception Analysis Production Selection Application-PAPSA, etc.)

- Documenter le processus de créativité suivi et les résultats obtenus qui seront utilisés comme leçons apprises. Les résultats seront également utilisés à des fins de diffusion du projet.

Ateliers locaux Gers

Les accompagnements et ateliers créatifs auront lieu à Auch, dans les locaux de la CCI du Gers et/ ou au sein de la plateforme Innoparc. La CCI prévoit l'accompagnement d'environ 10 entreprises. Une ou deux entreprises participeront à chaque atelier en fonction de leur secteur d'activité, intérêts et projets.

Au moins une nouvelle idée d'entreprise doit être générée lors de chaque atelier de créativité. La nouvelle idée devra s'inscrire dans une démarche de développement durable, en termes économiques, sociaux et environnementaux et sera évaluée grâce à l'outil *CISSET* (outil d'évaluation de la durabilité d'une nouvelle idée) mis au point dans le cadre du projet.

Afin de garantir l'efficacité des procédures et des résultats des ateliers, le meilleur scénario serait de développer un atelier spécifique et adapté à chaque PME, avec, idéalement 5-10 participants :

- **Représentants de l'entreprise:** le gérant de l'entreprise et idéalement 2-3 salariés de différents départements pour garantir une vision élargie.³. Il est important que plusieurs personnes travaillant dans la même entreprise participent à l'atelier car elles ont des points de vue, des visions, des objectifs et méthodes de travail différents. Les microentreprises qui ne peuvent assurer la participation de 2-3 employés peuvent sélectionner et inviter des professionnels externes. Les participants des ateliers sont sélectionnés par les entreprises concernées.
- **Autres participants possibles:**
 - ✓ 1 expert en créativité en tant que facilitateur – Obligatoire, sélectionné par la CCI.
 - ✓ 1 animateur ou conseiller d'entreprise de la CCI – Obligatoire, sélectionné par la CCI.
 - ✓ 1-3 étudiants (université, école de commerce, centre de formation, etc) – Facultatif, sélectionnés par la CCI et l'entreprise.
 - ✓ Des experts en innovation, développement durable et stratégie d'entreprise. Ces personnes devraient être extérieures à la PME et l'idée est qu'elles apportent des idées et perspectives nouvelles - Facultatif, sélectionnés par la CCI et l'entreprise.

Chaque atelier sera animé et dirigé par un consultant spécialisé en processus de créativité pour le développement des entreprises. Des processus de créativité spécifiques pour la génération de nouvelles idées d'entreprise seront appliqués par l'expert.

La durée idéale pour un atelier national est d'un jour complet ou 2 demi-journées, éventuellement avec des activités en soirée telles que le renforcement de l'équipe, des visites à d'autres entreprises du même type, etc.

³ Il est vivement conseillé (mais pas obligatoire) qu'au moins 5 employés de chaque entreprise participent à l'atelier pour obtenir des résultats efficaces. Cependant, le nombre de 5 employés participant aux ateliers n'est pas un critère éliminatoire.

Atelier transnational

Le projet prévoit l'organisation de plusieurs ateliers transnationaux réunissant des entreprises d'au moins 3 pays partenaires différents. Les ateliers transnationaux seront organisés en ligne via une plateforme de conférences Web. Tout le matériel nécessaire sera fourni par les partenaires du projet. Il est prévu que minimum 1 entreprise gersoise participe à un atelier transnational.

Outre les objectifs généraux décrits ci-dessus, les ateliers transnationaux ont pour objectif spécifique **de générer de nouvelles idées novatrices et durables développées conjointement par plusieurs entreprises participant à un atelier transnational.**

Un animateur d'atelier sera engagé par le projet pour animer l'atelier transnational. En ce qui concerne la participation de l'entreprise gersoise à cet atelier, la composition recommandée des participants est décrite ci-après.:

- Idéalement 2-3 employés de la PME - Sélectionnés par l'entreprise.
- 1 expert en créativité pour assister l'entreprise – Obligatoire, sélectionné par la CCI.
- 1 animateur ou conseiller d'entreprise de la CCI – Obligatoire, sélectionné par la CCI.
- 1-2 étudiants (université, école de commerce, centre de formation, etc) – Facultatif, sélectionnés par la CCI et l'entreprise.
- Des experts en innovation, développement durable et stratégie d'entreprise. Ces personnes devraient être extérieures à la PME et l'idée est qu'elles apportent des idées et perspectives nouvelles - Facultatif, sélectionnés par la CCI et l'entreprise.

L'atelier transnational sera animé et dirigé par un consultant en processus de créativité pour le développement des entreprises. Les entreprises participantes seront assistées lors de l'atelier Web par un expert en créativité local. Des processus de créativité spécifiques pour la génération de nouvelles idées d'entreprise seront appliqués par l'expert.

L'atelier durera entre 1/2 journée et 1 journée en fonction de la situation locale et des besoins des entreprises.

Afin de faciliter la communication entre les participants, la langue de travail de l'atelier sera l'anglais. Il est vivement conseillé aux participants de comprendre et de parler anglais couramment. Une personne de la CCI sera présente et aidera l'entreprise au cas où elle aurait besoin d'aide en matière de communication.

L'atelier transnational se déroulerait idéalement en 2019, après la réalisation des ateliers nationaux.

4. Critères d'éligibilité

- Conformément au programme INTERREG MED co-finançant ce projet, cet appel à participation est ouvert **aux micro, petites et moyennes entreprises**. Selon la Commission européenne, les PME sont définies comme suit :
 - Micro entreprises : moins de 10 salariés et moins de 2 millions de chiffre d'affaires annuel
 - Petites entreprises : 10-49 salariés et moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel

- Entreprises moyennes : 50-249 salariés et moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel

Plus d'informations sur la définition d'une PME sont disponibles sur le site [web de la Commission européenne](#).

- **Le siège des PME doit être situé dans les régions éligibles⁴ du programme INTERREG MED en Italie, Portugal, Grèce, Espagne, Slovénie, Croatie, France, Bosnie-Herzégovine et Monténégro:**

Pays	Pays éligible	Partenaire responsable
Italie	Abruzzo, Apulia, Basilicata, Calabria, Campania, Emilia-Romagna, Friuli-Venezia Giulia, Lazio, Liguria, Lombardy, Marche, Molise, Piemonte, Sardinia, Sicily, Tuscany, Umbria, Valle D'Aoste, Veneto	CCIAA VT- Chambre de Commerce et d'Industrie de Viterbo – Lead Partner (Italy)
Portugal	Algarve, Alentejo, Lisbonne	UAlg- Université de l'Algarve (Portugal)
Grèce	Tout le pays	CERTH- Centre de Recherche et de Technologie Hellas (Grèce)
Espagne	Andalusia, Aragon, Catalonia, Balearic islands, Murcia, Valencia, Ceuta and Melilla	BCC - Chambre Officielle de Commerce, d'Industrie, de Services et de Navigation de Barcelone (Espagne)
Slovenia	Tout le pays	SRC BISTRA PUTJ- Centre de Recherche Scientifique Bistra Ptuj (Slovénie)
Croatia	Tout le pays	UNIZG-FER - Faculté d'Ingénierie Electrique et Informatique de l'Université de Zagreb (Croatie)
France	Corse, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes	CCI du Gers- Chambre de Commerce et d'Industrie (France)
Bosnie Herzegovina	Tout le pays	SERDA- Agence de Développement de la Région Economique de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
Montenegro	Tout le pays	DDSME- Ministère de l'Economie (Monténégro)

⁴ <https://interreg-med.eu/about-us/cooperation-area/>

- Pour être éligible, l'entreprise doit avoir mis ou avoir le projet de mettre en place des pratiques durables⁵. Le problème qu'elle souhaite résoudre et/ ou le projet innovant sur lequel elle souhaite travailler lors de l'atelier de créativité doivent être considérés comme une innovation axée sur la durabilité.

5. Responsabilités et engagement des entreprises

Les entreprises participant à CrealInnovation s'engagent à coopérer activement à la réalisation des activités du projet en collaboration avec la CCI. En particulier, elles s'engagent à participer aux ateliers de créativité selon les instructions données par l'expert et / ou l'organisation partenaire :

- Contribution à la préparation de l'atelier
- Participation active et implication au cours de l'atelier visant l'émergence de nouvelles idées d'affaires selon les instructions données par les experts. Les experts en créativité et les entreprises participantes doivent faire de leur mieux pour générer des idées durables du point de vue économique, environnemental ou social.
- Contribution à l'élaboration du plan d'action pour mettre en œuvre efficacement la nouvelle idée générée lors des ateliers.

Les informations confidentielles et les intérêts légitimes des entreprises participantes seront protégés pendant toute leur participation au projet.

Les entreprises sont libres de choisir si elles participent à un atelier national, transnational ou aux deux.

Les participants aux ateliers seront invités à donner leur autorisation d'utiliser des images et des éléments évoqués lors des ateliers pour des publications, des événements organisés par le projet ou des objectifs de diffusion du projet (tout en protégeant la confidentialité de certaines informations sensibles).

6. Termes et conditions de participation

Pour participer au projet, les entreprises doivent soumettre une demande de participation en remplissant le formulaire en annexe. Les candidatures des entreprises doivent être envoyées par mail à k.panagiotaki@gers.cci.fr.

7. Critères de sélection

- **La priorité sera donnée aux entreprises des zones rurales des zones éligibles**, ainsi qu'aux entreprises pouvant assurer la participation de plusieurs employés aux ateliers. Si le nombre de

⁵. Pour plus d'informations sur les entreprises durables : www.businessdictionary.com/definition/green-business.html

demandes de participation aux ateliers de créativité dépasse le maximum prévu dans le projet, les partenaires peuvent établir une liste d'attente.

- Les organisations partenaires peuvent ne pas accepter les demandes de participation des entreprises dans les cas suivants :
 - L'entreprise n'est pas une micro ou PME (cf article 4) ;
 - Les informations fournies par les entreprises sont clairement fausses et / ou incomplètes ;
 - La motivation pour la participation n'est pas conforme aux objectifs du projet ;
 - L'entreprise, ses activités, ses pratiques ou le projet/ problématiques qu'elle souhaite aborder ne sont pas en lien avec le développement durable.

8. Date limite de soumission des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par mail à k.panagiotaki@gers.cci.fr **avant le lundi 15 avril 2019 à 12h**. Un accusé de réception sera envoyé par mail.

9. Personne de contact

Kyriaki PANAGIOTAKI
Chef de Projet
k.panagiotaki@gers.cci.fr
05 62 61 62 97, 06 51 03 94 95



Cambra de Comerç
de Barcelona



Creainnovation – Formulaire de candidature

Les informations obligatoires sont mentionnées avec une *

Identité de l'entreprise

Nom *	
Adresse	
Ville	
Pays	
Site internet *	

Personne de contact

Prénom, Nom *	
Poste	
Numéro de téléphone *	
Courriel *	

Activité * (nécessaire pour vérifier l'éligibilité de l'entreprise)

Secteur *					
Produits/ Services *					
Chiffre d'affaire annuel *	<input type="checkbox"/> <100K	<input type="checkbox"/> <250K	<input type="checkbox"/> <500	<input type="checkbox"/> < 1M	<input type="checkbox"/> > 1M
% d'exportation (si applicable)					
Employés (n° de personnes) *	<input type="checkbox"/> <5	<input type="checkbox"/> 5-10	<input type="checkbox"/> 11- 25	<input type="checkbox"/> 26-50	<input type="checkbox"/> > 50

Marchés

Clients / Canaux de distribution (si possible, veuillez indiquer des pourcentages approximatifs pour chaque canal. Sinon, veuillez indiquer les canaux par lesquels vos produits sont distribués).

	Régional	National	Export
Magasins propres			
Grossistes			
Magasins spécialisés (épicerie fines, bio, etc.)			

Petits canaux de distribution
 Grand canaux de distribution
 CHR
 E-commerce
 Autre – Veuillez spécifier:
 Autre – Veuillez spécifier:

Marché international (si applicable)

Marchés internationaux actuels	Marchés internationaux à atteindre

Justification de la composante « durable » de l'entreprise *

Veuillez justifier le volet « vert » de votre entreprise ou le projet / l'idée d'innovation / les activités quotidiennes en lien avec le développement durable.

Motivation de participation au projet *

Avez-vous déjà participé à des ateliers de créativité ou à des activités similaires pour générer de nouvelles idées? Quelles sont vos connaissances sur les processus de créativité organisés pour favoriser l'innovation ?

Oui

Veuillez détailler :

Non

Pourquoi êtes-vous intéressé pour participer au projet CreaInnovation? Comment les processus de créativité peuvent-ils contribuer au développement de votre entreprise ?

Seriez-vous intéressé à participer à des ateliers de création nationaux, transnationaux ou les deux ?:

National

Transnational

